



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale réduit ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 20 mai 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle réduit ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 21 mai 2010.

Les changements vont comme suit :

Cinq ans – échéance fixe **5,99** pour cent (en réduction de 0,11 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Cinq ans – échéance fixe **4,59** pour cent (en réduction de 0,11 pour cent)

- 30 -

Renseignements :

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer une hausse de taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres en hausses de taux, offres ou promotions.